

MÉMOIRES
SUR DIVERS ÉVÉNEMENS
DE LA
RÉVOLUTION
ET DE L'ÉMIGRATION;

PAR A. H. DAMPMARTIN,
MARÉCHAL DES CAMPS ET ARMÉES DU ROI.

Que j'envie le sort de ceux qui n'ont...
d'arceures à conter à personne.

CHATELAIN.

TOME II.

A PARIS,
CHEZ HUBERT, LIBRAIRE,

PARIS-ROYAL, GALERIE DE BOIS, N° 222.

MDCCCXXV.

MÉMOIRES
SUR DIVERS ÉVÉNEMENS
DE LA
RÉVOLUTION
ET DE L'ÉMIGRATION.

33

MÉMOIRES
SUR DIVERS ÉVÉNEMENS
DE LA
RÉVOLUTION
ET DE L'ÉMIGRATION;

PAR A. H. DAMPMARTIN,
MARÉCHAL DES CAMPS ET ARMÉES DU ROI.

Que j'envie le sort de ceux qui n'ont.....
d'aventures à conter à personne.

CHATEAUBRIAND.

33

TOME II.

A PARIS,
CHEZ HUBERT, LIBRAIRE,

PALAIS-ROYAL, GALERIE DE BOIS, N° 222.

MDCCCXXV.

φ31-9039

MÉMOIRES

SUR DIVERS ÉVÉNEMENTS

DE LA RÉVOLUTION

ET DE L'ÉMIGRATION.

SUITE DE LA PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE XV.

Dumourier se décide à faire déclarer la guerre. — Séance royale. — M. de Servan remplace le chevalier de Graves au ministère de la guerre. — M. de Menou. — Le général de Rochambeau et plusieurs officiers de l'armée du Nord envoient leur démission. — Entrevue de l'auteur avec Luckner et avec Valence. — Trait de générosité du Roi envers Luckner. — Berthier quitte l'adjudance-générale de Paris. — On offre cette place à l'auteur, qui la refuse. — Licenciement de la garde constitutionnelle.

LES ministres se traînaient dans la sujétion aux constitutionnels, excepté Dumourier, qui, fort de son génie, était une *puissance* plus redoutable que ses collègues. Il tarda peu à se pénétrer

de la nécessité d'une secousse assez violente pour ébranler le parti dominant par la perte de la confiance des étrangers. La guerre lui paraissait propre à remplir son objet; il sut, par de l'énergie et par de l'activité, rendre une déclaration inévitable ou du moins fort précieuse. Dans cette circonstance importante on reconnut encore quelques étincelles de cet amour du souverain que les Français s'étaient transmis durant un long laps de siècles. Ce sentiment, l'honneur, le devoir, la reconnaissance et l'habitude l'avaient entretenu dans son entier jusqu'au jour où des hommes d'une ~~infernale~~ perversité prétendirent l'étouffer; les agitations de la licence, les fureurs de l'anarchie et l'ivresse de la gloire se sont succédées. Efforts passagèrement victorieux mais qui, devenus impuissans, n'ont fait que rendre plus précieuse la renaissance du dévouement à la légitimité. Le Roi, suivi des membres de son conseil, parut à l'assemblée. Les députés ainsi que les assistans, qui, par milliers, remplissaient la salle, l'accueillirent avec les signes de l'attachement et avec les égards du respect. Louis XVI prononça quelques phrases d'une voix forte et distincte. Dumourier exposa ensuite, dans un discours détaillé, les griefs qui, selon lui, prescrivaient la loi de repousser des insultes que l'on

ne pouvait supporter qu'au prix de l'honneur national. Alors le caractère français se développa dans toute sa beauté; dès que le mot d'affront se fit entendre, dès que celui de guerre retentit, les regards s'animèrent, les cœurs palpitèrent, une irrésistible impétuosité transporta les spectateurs; dans cet instant tous les partisans des nombreuses sectes suspendirent leur haine et ne connurent que la passion de courir aux armes.

Au premier aspect, une telle démarche paraissait téméraire de la part d'une nation qui, consumée par des maux intérieurs, gémissait de voir ses membres désunis, son trésor vide, son armée désorganisée : en un mot, son gouvernement sous une ruine imminente dans toutes ses branches. Mais, par ce coup d'un si grand éclat, Dumourier étonnait la cour, effrayait les constitutionnels, donnait des espérances trompeuses aux partisans de l'ancien régime et comblait le vœu des jacobins. Les princes coalisés virent se dissiper l'illusion qui leur fit commencer la campagne de 1792 trop tard pour ne pas être perdue. Une première faute, à la vérité bien grave, est devenue sans remède; elle a fait long-temps échouer les tentatives que l'on a prétendu hasarder contre un peuple immense

et valeureux, le fanatisme politique centuplant des forces qui, par elles-mêmes, sont déjà si redoutables. Personne ne pouvait raisonnablement attendre sa soumission que d'une surprise assez prompte, assez vive pour ne pas lui laisser le temps de réveiller son irrésistible impétuosité qui fut jadis l'effroi des Romains.

L'orgueil des jacobins et le découragement des constitutionnels eurent une courte durée. Deux rencontres, ou plutôt deux déroutes en Flandre, semblèrent des preuves trop certaines d'une impuissance absolue de tenir la campagne en face de troupes aussi parfaitement instruites que disciplinées; *les bottes du maréchal de Bender*, si plaisamment célèbres au début de la Révolution, causèrent alors des alarmes sérieuses. Le peuple, toujours extrême dans sa confiance comme dans sa crainte, répétait avec de gros soupirs qu'avant trois semaines les Autrichiens camperaient sur la place des Victoires. Le massacre du comte Théobald de Dillon et les dangers courus par le duc de Biron excitèrent une indignation générale : l'homme ne s'accoutume que par des degrés, d'abord douloureux et toujours lents, à la féroce habitude de voir couler le sang de ses semblables, sans éprouver des mouvemens d'horreur.

Les constitutionnels se trahirent par une joie indécente, qui découvrait que leur égoïsme les rendait capables de sacrifier l'État à leurs intérêts. Cette conduite pénétra de chagrin les hommes honnêtes; les jacobins tombèrent dans un excès opposé qui forma le contraste le plus prononcé. Le hasard me conduisit chez Chénier: nul personnage de ses tragédies n'exprima jamais un si profond désespoir. Un artiste achevait son buste en marbre, et s'efforçait inutilement de le ranimer : ni les discours, ni les consolations, ni les prophéties ne lui donnaient la force de relever sa tête affaissée. Des courriers furent sur-le-champ dépêchés à M. Merci d'Argental, et la paix allait être aussitôt renouée que rompue, si Dumourier, rendu plus entreprenant par les obstacles et les dangers, n'eût pas saisi le timon de l'État.

Le chevalier de Graves avait jusque-là passablement soutenu le poids du ministère. Aussi ai-je entendu plusieurs voix répéter : « L'auriez-vous jamais cru ? regardez ce petit de Graves, « il se tire d'une audience tout comme le ministre le plus rompu aux affaires. » Mais au récit des événemens désastreux de la Flandre son courage fut abattu et son esprit troublé. La désorganisation de ses facultés morales provenait

en grande partie d'un sentiment digne d'éloges, du regret que l'assassinat de son ancien ami Théobald de Dillon lui causait. Sans la moindre exagération, ses gestes, ses regards et ses propos portaient les signes caractéristiques de la démence qu'il avait autrefois si bien dépeinte. Dumourier ne prétendit pas le renvoyer d'une manière dure : il se contenta de lui donner un soutien qui raffermît ses pas chancelans.

M. de Servan fut choisi pour exercer cet emploi de *Mentor*, qui pouvait être appelé de nouvelle fabrique. L'adjoind du ministre était frère cadet d'un avocat-général au parlement de Grenoble, homme chéri dans le Dauphiné pour ses vertus, célèbre dans la république des lettres par ses talens et trop tôt enlevé par la mort à sa patrie. Quant à celui-ci, son goût pour l'étude et ses connaissances l'avaient décidé à échanger une lieutenance-colonelle d'infanterie contre une place de sous-gouverneur des pages. Lorsque la Révolution menaça les charges attachées à la cour, M. de Servan reprit le service : d'abord lieutenant-colonel commandant un bataillon de chasseurs, il devint bientôt colonel de l'un des deux régimens que l'on avait formés dans Paris.

Ces régimens de Paris furent levés d'après les

sollicitations de M. de La Fayette, tant pour seconder la garde nationale que pour se débarrasser d'une partie des sous-officiers et soldats des gardes françaises. Le dévouement que ces corps professaient en faveur des chefs constitutionnels ne tarda guère à s'affaiblir. M. de La Colombe obtint un jour de ma complaisance que je le suivisse au Champ-de-Mars pour voir les manœuvres des régimens que son général regardait comme ses propres enfans, et dans lesquels lui-même avait servi. J'admirai la beauté, la tenue et l'instruction des hommes; de si précieux avantages ne se rencontraient plus que rarement dans l'armée française. Une circonstance me surprit : les soldats et surtout les grenadiers employèrent les instans de repos à déclamer contre M. de La Fayette et contre les officiers de son état-major. Je prévins M. de La Colombe que *les chers enfans* montraient beaucoup d'ingratitude; il me répondit que ce serait une folie de prêter la plus légère attention à des propos qui ne prouvaient autre chose que l'existence de la vraie liberté. Depuis, de tristes et nombreux inconvéniens dessillèrent ses yeux : on l'a plusieurs fois entendu renouveler la promesse de ne jamais entrer à l'avenir dans aucune Révolution.

M. de Servan, débutant simple conseiller du chevalier de Graves, recevait les demandes, rentrait dans le cabinet et donnait des réponses au nom du ministre. Il avait la réputation d'être un homme d'esprit; mais il affichait la rusticité jacobine. Une affaire m'obligea de lui parler : ma phrase commençait : « Monsieur, j'ai l'honneur; » elle fut coupée par ces mots : « Pourquoi mettre « là de l'honneur? Dites rondement la chose. » Son rôle de subalterne le conduisit, après huit jours, au ministère, attendu, disait-on, que son habileté ne suffisait pas pour réparer la machine détraquée du ministre pupille. Le même travail fit M. de Servan ministre de la guerre et maréchal-de-camp avec une telle promptitude qu'il commença la première de ses audiences publiques en uniforme de colonel et qu'il la finit en uniforme d'officier-général. La justice me fait une loi de reconnaître que la place supérieure le dépouilla de ses trop rudes écorces; ayant eu plusieurs objets à traiter avec lui, je le trouvai honnête et, ce qui mérite bien plus d'éloges, aussi clair que juste.

Un jour je rencontre à l'hôtel de la guerre mon ancien ami, le bon et brave comte Charles de Menou, qui, pour lors colonel du régiment de Royal-Pologne, était résolu de ne jamais quitter son

poste. Je m'informe de l'affaire qui l'amène, j'apprends son désir de réclamer l'aumônier que les décrets attachaient à chaque régiment; nous nous réunissons et nous nous approchons du ministre. Menou porte la parole, il expose avec force notre demande, devenue essentielle pour le maintien du bon ordre et que les lois autorisent. M. de Servan nous réplique : « Vos représentations, messieurs, portent sur la justice et la vérité; mais soyez vous-mêmes les juges. Oserais-je sérieusement donner des ordres pour la nomination de deux aumôniers? Quel commis expédierait sans rire leurs brevets? Vous et moi nous deviendrions ridicules. » Cette réponse me laissa stupéfait. Qu'attendre d'un peuple égaré au point que les dépositaires de l'autorité tremblent de montrer du respect pour le culte religieux ?

Quoique M. de Servan fût un travailleur non moins actif qu'intelligent, il ne remplissait que des fonctions secondaires, vu le grand pouvoir de Dumourier. Celui-ci, sous le nom de ministre des affaires étrangères, était, dans le fait, un premier ministre. Les commis des divers départemens le désignaient comme le maître général; chez lui se retrouvait une partie de la représentation des anciens ministres. Sa table,

assurait-on, était servie avec décence, et il en faisait les honneurs d'une manière noble, pendant que ses collègues avilissaient par une honteuse parcimonie, et leurs personnes et leurs places. Un valet de chambre fort insolent, et le seul meuble sauvé de l'hôtel de la guerre, disait: « Excepté M. de
« Narbonne, il ne s'est trouvé aucun de ces mi-
« nistres de nouvelle cuisine qui ne sentît pas de
« l'embarras au moment de m'adresser un ordre.
« Tous sont subjugués par ma supériorité. »

Dumourier venait sans cesse à l'hôtel de la guerre. Le général Choisi voulut un jour me présenter à ce ministre tout-puissant. Il reçut avec beaucoup de distinction le vieux général, me traita honnêtement et nous pria de venir lui demander à dîner. Les sollicitateurs qui le pressaient, et les grands intérêts qui l'occupaient ne permirent pas qu'il se ressouvînt que je l'avais connu aux bains de Bourbonne. Ce voyage, rappelé dans l'histoire de sa vie, fut fait, en 1786, pour la santé de sa femme, et mérite, sous quelques rapports, de fixer l'attention. De très-grands seigneurs se trouvaient réunis à Bourbonne; tous, ainsi que les dames, firent d'abord peu de cas du commandant de Cherbourg, parvenu, par ses services, au grade de brigadier, et renfermé dans un cercle resserré. Au bout de peu de jours,

on ne s'occupa plus que de Dumourier, qui nous prouvait à chaque instant l'irrévocable souveraineté qu'un esprit supérieur exerce. Comment ses admirateurs enthousiastes purent-ils exprimer de la surprise et de l'indignation que le même homme se soit emparé d'un rang éminent du jour où les barrières qui captivaient son ambition et ses talens ont été renversées?

Loin d'arborer le civisme révolutionnaire, Dumourier conservait le ton de l'honnêteté, même celui de la galanterie. Une femme aimable racontait : « Une affaire importante me conduisit « dernièrement à l'audience de Dumourier : son « air sérieux ne me plut pas. Mais ce fut bien « pis lorsque d'un ton sévère il m'ordonna de « passer dans son cabinet, où il tarda peu à se « rendre, et où il me surprit par une agréable « métamorphose. A la place du personnage ef- « frayant se trouvait un homme fort empressé, « qui me dit avec autant de douceur que d'ai- « sance : *Rassurez-vous, madame; exposez « l'objet de votre démarche, et soyez certaine « que l'on rencontrera toujours en moi le défen- « seur zélé de la justice. Si le ministre s'est vu « contraint en public de vous recevoir avec sé- « vérité, vous ne trouverez ici que le chevalier « français.* »

Dumourier, résolu de soutenir avec vigueur la guerre qu'il avait déterminée, ne vit pas sans quelque peine arriver la démission du maréchal de Rochambeau et celle de vingt officiers, soit généraux, soit de l'état-major de l'armée du Nord. Pour réparer, du moins en partie, le coup que ce vide portait, Luckner se montra dans Paris quittant l'Alsace et courant en Flandre. Le peuple fit en sa faveur éclater des transports de joie. Dans une maison du quai des Théatins, il fut forcé de céder à de pressantes prières pour paraître sur un balcon. Il adressa aux assistans, dans son mauvais jargon, mais avec énergie, des reproches pleins de vérité. Souvent j'entendis les applaudissemens d'une populace dans l'ivresse, qui devait bientôt après le suivre à l'échafaud avec une ardeur égale.

Un jour, en descendant l'escalier de l'hôtel de la guerre, je rencontrai Luckner qui montait avec Valence; tous deux me connaissaient. Le second dit : « M. le maréchal, je vous recom-
« mande mon ancien camarade, qui ne peut être
« qu'une bonne emplette pour votre armée. —
« Sans doute, répliqua Luckner : vous lieute-
« nant-colonel, je vous prends colonel ! Cavale-
« rie, dragons, chasseurs, que cela fait-il à
« moi ? Cela m'est tout indifférent. » Je remerciai